

Organisme habilité par l'INRS

INTITULE DE LA FORMATION		Sauveteur Secouriste du Travail Initiale	
DOMAINE		Règlementation – Prévention - Sécurité	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION		PUBLIC	PRÉREQUIS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un « ESPRIT DE PREVENTION » ▪ Rendre les intéressés capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées ▪ Répondre aux obligations fixées par l'article R4224-15 du Code du Travail imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail ▪ Répondre à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger décrite dans l'article 223-6 du Code Pénal. 		Chefs d'entreprise Salariés Demandeurs d'emploi (Groupe de 10 personnes maximum)	Aucun
CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES			
<p>Le programme de formation s'articule autour des 2 domaines de compétences à acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ I – Intervenir face à une situation d'accident de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de situer le cadre juridique de son intervention - Être capable de réaliser une protection adaptée - Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise - Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée ▪ II – Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / les situation(s) dangereuse(s) repérée(s) 			
MODALITES PÉDAGOGIQUES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	
Exposés, apports de connaissances et exercices pratiques. Echanges d'expériences. Formation en présentiel		Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » <i>Pour son obtention, il est obligatoire de suivre les 14 heures de formation et de réussir aux épreuves certificatives.</i>	
DURÉE	DATES	LIEU DE LA FORMATION	
14 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt	
CONTACTS		FINANCEMENT	
Centre de formation BEAUSEJOUR - 05 56 71 10 01 www.cfpbeausejour.fr Responsable de l'action : Nathalie BIREAUD		Financement : formation éligible au financement selon statut	
INTERVENANT(S)		PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES	
Intervenants habilités par l'INRS		Non concerné	
CONDITIONS D'ACCUEIL			
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation			